Manuel d'utilisation





MODULE GESTION CREER / MODIFIER UN CONTRAT DE TRAVAIL

DERNIERE MISE A JOUR : le 21 octobre 2009



SOMMAIRE

A.	. INFORMATIONS GENERALES		3
_			_
в.	. PERIODES D'ACTIVITE	2	ł
	CONFIGURATION DE LA PERIODE D'ACTIVITE		1
	Parametres DADS-U	6	5
c.	ASSEDIC	6	5
•••			
D.	. CUMULS	7	1
Ε.	. VARIABLES	7	7
F.	COMMENTAIRE(S)		7
•••		••••••	1





Le module GESTION permet de saisir toutes les informations concernant :

- votre structure (et ses différentes antennes),
- les financeurs,
- les salariés et
- les usagers / clients.

Cette partie du manuel détaille section par section et onglet par onglet les informations nécessaires au bon paramétrage des contrats de travail de vos salariés. La saisie réalisée dans le module Gestion doit être rigoureuse car les informations qu'il contient sont utilisées dans le cadre du planning, pour établir les bulletins de paie et générer les factures.

Pour pouvoir générer un bulletin de paie pour un salarié, il faut créer un contrat de travail. On créé autant de contrats de travail que de bulletins à générer chaque mois. Pour pouvoir créer un contrat de travail, le salarié doit être enregistré. Dans le module Gestion, choisissez Contrats de travail :

- Cliquez sur Nouveau contrat
 pour créer un nouveau dossier en précisant, à l'aide de la petite flèche, s'il s'agit d'un dossier prestataire ou mandataire.
- Pour modifier un dossier existant, double cliquez sur la ligne désignant le dossier.

A. INFORMATIONS GENERALES

- Informations générale	s du contrat				
Type de contrat	Prestataire N° 000015001	۵			
<u>Salarié</u>	DAINOIR Daisy (000015)	-			
<u>Employeur</u>	GI AIDE A DOMICILE	-			
Fonction	Auxiliaire de vie sociale	*			
Profil de paie	ADEX0100SAPCME				
Date d'embauche	16 mars 2008 💌 🔟 Fin du contrat				
<u>Mode de paiement</u>	VIR - Virement	Ψ.			
<u>Modèle de bulletin</u>	🔁 Bulletin prestataire standard	Ψ.			
	Contrat de travail exonéré de taxes sur salaires				

Le **Type de contrat** est rappelé. Le **N°** de contrat est généré par le logiciel (numéro d'usager suivi d'un numéro d'ordre à 3 chiffres).

Choisissez le **Salarié** et son **Employeur** (un établissement en prestataire, un dossier en mandataire) et sa **Fonction***.

Sélectionnez le Profil de paie du salarié

Indiquez la Date d'embauche du salarié et, si nécessaire, cochez la case pour pouvoir saisir une date de Fin de contrat. Renseignez le Mode de paiement* et le Modèle de bulletin du salarié. Si ce Contrat de travail est exonéré de taxes sur salaires, cochez la case.

Précisez les Paramètres de regroupement* du contrat de travail

- Paramètres de regroupement
Source du contact
ANPE
Télégestion
Formé(e)
Catégorie d'âge
- de 30 ans 💌





Fin de contrat	
Motif de rupture	💌 🔲 Prime de précarité
Préciser le motif	
Remplace	▼ Retour prévu 01 juil. 2009 ▼
	,
Date d'entrée dans la structure	
Différente de la date d'embauche :	17 juin 2009 👻
Date de congés d'ancienneté	
Différente de la date d'ancienneté :	17 juin 2009 🔻
`	

Dans le cas d'une **Fin de contrat**, sélectionnez le **Motif de rupture** du contrat de travail (à **Préciser** éventuellement). Si le salarié a droit à une **Prime de précarité**, cochez la case correspondante. Aussi, s'il **Remplace** un autre salarié, cochez la case correspondante, choisissez le salarié remplacé dans la liste et indiquez la date de **Retour prévu**.

Si la **Date d'entrée dans la structure** est **Différente de la date d'embauche**, cochez la case pour la modifier.

Si la **Date de congés d'ancienneté** est **Différente de la date d'ancienneté**, cochez la case pour la modifier.

Si le contrat de travail est géré par un logiciel de télégestion, indiquez les **Activités de télégestion*** liées à ce contrat.



B. PERIODES D'ACTIVITE

CONFIGURATION DE LA PERIODE D'ACTIVITE

Début de la période	01 mai 2009 💌	Motif	001 - EMBAUCHE	
Fin de la période	Indéterminée 🙆	Motif	×	
Type de contrat	01 - CONTRAT A DURE	E INDETE	RMINEE Y	

La date de **Début de la période** est égale à la date d'embauche saisie dans Informations générales ou à la date saisie lors de la création d'une nouvelle période d'activité (voir le cadre rouge plus bas). Sélectionnez le **Motif** de début de période d'activité*.

La date de **Fin de la période** est égale à la date de fin de contrat saisie dans Informations générales ou au jour précédent la période d'activité suivante. Si aucune date de fin de contrat n'est saisie, la fin de période est considérée comme **Indéterminée**. Sélectionnez le **Motif** de fin de période d'activité*.



Temps de trava	il 💿 Fixe	Temps de travail n	nensuel :	151.67	
	Temps partiel	Hebdomadaire :	28.00	Mensuel :	121.33
	💌 Variable	Horaire mensuel th	néorique :	0.00	
	🔲 Modulation - 1 er n	nois de modulation :		Janvier	Ŧ

Si le temps de travail sur le contrat est un temps plein, choisissez **Fixe**.

Si ce n'est pas le cas et si le salarié est payé sur des heures de contrat, choisissez **Temps partiel**. Préciser le nombre d'heures **Mensue**l du contrat, le nombre d'heures **Hebdomadaire**s se calcule automatiquement (et vice versa).

Si le salarié est payé par rapport au nombre d'heures effectuées, choisissez **Variable** et précisez, à titre indicatif, son **Horaire mensuel théorique**.

Si le temps de travail du salarié est annualisé, cochez la case et indiquer le 1^{er} mois de modulation.

Salaire 💿 Salaire horaire	9.50	€ / heure
Forfait mensuel	0.00	€ / mois
💿 Grille de salaire		Grille référentielle

Indiquez le mode de calcul du Salaire et le montant :

- en € / heure pour le Salaire horaire ;
- en € / mois pour le Forfait mensuel ;
- en Grille de salaire, la grille A correspondant à la variable VGRILLEA3, la grille B à la variable VGRILLEB3,
 ..., la grille mandataire n°1 à la variable VGRILLEN1, ...)

Gestion des congés (
 Jours de congés pris 💿 1/10ème mensuel

Cochez la case correspondant au mode de Gestion des congés (Congés pris ou paiement du 1/10^{ème} mensuel)



Indiquer si la **Date d'ancienneté** est **Identique à la date d'embauche** ou **Personnalisée** (saisir la date). Préciser le **Nombre de mois déductibles** sur le calcul des congés d'ancienneté.

Quand un des éléments de la période d'activité (horaire, type de contrat, salaire, ...) est modifié, créer une Rouvelle période d'activité en précisant la date de début de la nouvelle période d'activité.

Dans la frise chronologique, placez vous sur la bonne période d'activité pour modifier les éléments de période d'activité (**Motif**s de début et de fin*, **Type de contrat***, **Temps de travail**, **Salaire**).

mars 2009 🖕	avril 2009 🚽	mai 2009 🚽	juin 2009 🚽	juillet 2009 🚽	août 2009 🚽	sep
/:02/03/:09/03/:16/03/:2	23/03/:30/03/:06/04/:13/04/:2	0/04/:27/04/:04/05/:11/05/:18/	05/:25/05/:01/06/:08/06/:15/06	/:22/06/:29/06/:06/07/:13/07/:2	0/07/:27/07/:03/08/:10/08/:17/08	/:24/08/:31/0
Du 16/03/2008 au 30/	/04/2009	A partir du 01/05/200	9			
4						•

Dans l'exemple ci-dessus, le contrat de la salariée est passé à 130 heures de travail mensuel à partir du 1^{er} octobre 2008. Son salaire horaire est de 9,89 €.

Nous n'avons pas créé un nouveau contrat de travail dans le logiciel pour enregistrer les modifications de son contrat de travail mais une nouvelle période d'activité.

* la liste de ces éléments est paramétrable dans la table des codifications



PARAMETRES DADS-U

Convention collective	NEANT - Pas de convention collective applicable
Statut catégoriel	02 - NON CADRE
Droit du travail	01 - CONTRAT DE TRAVAIL DE DROIT PRIVE DONT LES LITIGES RELEVENT DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES
Statut professionnel	02 - EMPLOYE
Code INSEE	563B - Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales 🔹 👻
Caractéristiques	02 - TEMPS PARTIEL

Sélectionnez :

- la Convention collective* (qui apparaît sur les bulletins de paie),
- le Statut catégoriel* du salarié,
- le Droit du travail* applicable,
- la Statut professionnel*,
- le Code INSEE* de la profession (en général 563B ou 563C),
- les **Caractéristiques*** de contrat de travail.

Toutefois, ils correspondent à des codes établis par le DADS-U. Il est donc recommandé de n'utiliser que ceux qui sont pré-paramétrés.

C. ASSEDIC

Informations générales						Sé
Qualification ASSEDIC	52 - Emplo	oyé (qualifi	é	-	jou
Dernier jour de travail payé		27	juin	2009	-	

Sélectionnez la Qualification ASSEDIC* et indiquez le Dernier jour de travail payé du salarié.

Dans le cas d'un Chômage total sans rupture de contrat de travail, renseignez les dates début et de fin. Cochez la case si une Allocation de chômage partiel a été demandée à la DDTE et, éventuellement, la Date de reprise du travail prévue.

- Chômage total sans rupture de contrat de travail							
Du		au					
Allocation de chômage partiel demandée à la DDTE							
Allo	ocation de chômage	partiel dem	nandée à la DDTE				

- Rupture de contrat de travail							
Licenciement dans le cadre d'un plan social							
Date de présentation du plan	· ·						

Dans le cas d'un **Licenciement dans le cadre d'un plan social**, cochez la case et saisissez la **Date de présentation du plan**.

Indiquez les dates de la **Période de préavis** et précisez si le **Préavis** a été **effectué** ou **payé**

(Period	ie de preavis	
Du	01 juin 2009 🕚	au 27 juin 2009 🔻
	👿 Préavis effectué	🔲 Préavis payé



D. CUMULS

Dans cet onglet, vous pouvez consulter l'état des différents cumuls liés à ce contrat de travail. Vous pouvez également renseigner les cumuls de paie du contrat de travail si vous utilisez la paie Sociel.net en cours d'activité.

E. VARIABLES

F. COMMENTAIRE(S)

L'onglet Commentaires contient une zone libre ou vous pouvez saisir tous les éléments que vous n'avez pas pu mettre ailleurs.